

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2018 A 18H30**

Le 1<sup>er</sup> Février 2018 à 18H30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est tenu à la mairie de Simiane Collongue dans la salle des mariages.

Monsieur Le Maire procède à l'appel nominatif : Tous présents sauf :

### **PROCURATION :**

- M. Jérémy PASTORE à Mme Graziella CACCAVELLI

### **ABSENTS A COMPTER DE LA PREMIERE DELIBERATION :**

MM. Christian ARNAUD – Bruno GERARA – Jean-Pierre PERRIER – Sylvie PIQUENOT – Violette STISSI – Marie-Claire TARDY –

### **ABSENTS A COMPTER DE LA DEUXIEME DELIBERATION :**

Madame Sylvie YEROUNIAN et M. Dominique FERREN.

### **1 - VOTE A HUIS CLOS DES QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :**

A la demande des membres du Conseil Municipal, il est décidé de voter à mains levées sur cette question. Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- MEMBRES POUR : 18

- MEMBRES CONTRE : 5 : (MM. Michel BOISRAME – Graziella CACCAVELLI - Dominique FERREN – Jérémy PASTORE – Sylvie YEROUNIAN - )

### **2 - MAINTIEN OU NON DU 6<sup>ème</sup> ADJOINT DANS LES FONCTIONS D'ADJOINT :**

**Procède** au vote du maintien de Madame Myriam, Graziella CACCAVELLI, Adjoint au Maire, à mains levées :

Le dépouillement ayant donné les résultats suivants :

Pour le maintien : 3 voix (MM. Michel BOISRAME – Graziella CACCAVELLI – Jérémy PASTORE)

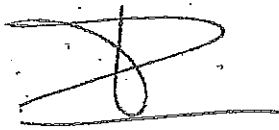
Pour le non maintien : 17 voix

Abstention : 1 voix (M. Jean-Marc CHIANEA)

**Décide du non maintien de Monsieur Jérémie PASTORE dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.**

Le Secrétaire de Séance,

Dominique VALERA



Le Maire,

Philippe ARDHUIN

